

Aiacciu, u 10 di sittembri di u 2026

CUMUNICATU DI U CUNSIGLIU ESECUTIVU DI CORSICA

Réponse aux déclarations du maire d'Aiacciu : Vérité des faits, réalité des chiffres, responsabilité et exigence de dialogue.

Le Conseil exécutif de Corse a pris connaissance des propos polémiques tenus par le maire d'Aiacciu et président de la CAPA dans le cadre de son interview publiée dans Corse Matin le 7 septembre 2026.

Il s'agit d'accusations infondées et d'un contre-feu politique de victimisation qui vise à masquer les difficultés de la majorité municipale, les déboires financiers et les nombreux problèmes de gestion de la municipalité ajaccienne.

Nous portons un projet d'émancipation de ce pays, quand on veut nous imposer l'iniquité et un déséquilibre territorial, au travers d'une métropolisation conçue uniquement comme un contre-pouvoir.

Le Conseil exécutif ne peut en aucun cas laisser l'institution se faire attaquer de la sorte, la Collectivité de Corse étant citée à 9 reprises dans cet article, nous tenons à rétablir la vérité sur les points suivants :

- Le maire d'Aiacciu affirme qu'aucune réponse n'a été apportée à son courrier de félicitations adressé au Président du Conseil exécutif de Corse Gilles Giovannangeli élu en mai dernier. Cette assertion est totalement fausse : une réponse a été envoyée le 22 mai 2026 avec une proposition de rendez-vous à fixer dès que l'agenda le permettrait. De même, une réponse au courrier du maire sur le port Charles Ornano, signée par le conseiller exécutif en charge des transports le 4 septembre dernier, a été transmise par nos services et reçue en début de semaine par la municipalité avec une proposition de date de réunion sur ce sujet.
- Concernant le port Charles Ornano, le maire d'Aiacciu exige une gestion majoritairement locale du port, qui pourtant est une propriété de la Collectivité de Corse et une infrastructure d'intérêt général majeur. Le Conseil exécutif de Corse rappelle fermement que le modèle économique partagé doit servir la Corse entière, non pas sécuriser une chasse gardée électorale. La vérité est que Stéphane Sbraggia refuse la cohérence territoriale globale, mais il doit accepter la réalité : le port n'est pas une possession privée communale, le modèle de gouvernance publique en partenariat avec la commune proposé par la CdC protégera l'intérêt des Ajacciens tout en intégrant le port dans la stratégie globale de continuité territoriale, vitale pour toute la Corse.

- Stéphane Sbraggia affirme qu'on chercherait à lui « tordre le bras », ce propos est inadmissible. Mais où se situe réellement la pression ? Les divergences de vues et les désaccords sur les choix stratégiques ne sauraient être assimilés à une quelconque volonté de pression. En engageant, au nom de la modernité, une succession de projets dont la faisabilité et les modalités de financement restent à établir, le maire d'Aiacciu ne prend-il pas le risque d'engager ses partenaires institutionnels sur des orientations qu'ils ne partagent pas nécessairement et qu'ils n'ont pas validées, tout en attendant d'eux qu'ils contribuent à leur financement ?
- En ce qui concerne la gare d'Aiacciu, nous considérons que l'intérêt des habitants du grand Aiacciu commande la présence d'une gare en centre-ville, qui est un atout majeur en termes de mobilité et qui s'inscrit de surcroît dans la politique ferroviaire globale de la Corse visant à renforcer les rotations périurbaines d'Aiacciu et de Bastia. Cette position est notamment partagée par les représentants syndicaux du Caminu di farru.
- En ce qui concerne le téléporté Angelo et l'octroi de fonds européens, la Collectivité de Corse n'a pas apporté de soutien financier au projet au titre du FEDER. Cette décision s'explique par deux raisons.
D'une part, ce type d'opération ne figurait pas parmi les actions éligibles au programme, qui avait retenu trois priorités en matière de mobilité : les pistes cyclables, les parcs relais et la billettique dans les transports, notamment au regard des crédits disponibles.
D'autre part, le coût particulièrement élevé du projet dépassait largement l'enveloppe de 5 millions d'euros consacrée par le programme aux mobilités.
Nous constatons par ailleurs qu'à ce stade, les Ajacciens n'ont pas encore véritablement adhéré à ce projet. En l'absence, pour l'heure, de résultats et de chiffres suffisamment tangibles, le téléporté semble ne pas avoir encore trouvé son public. La Collectivité de Corse soutien par ailleurs d'autres projets éligibles au FEDER comme **le parking du Diamant pour un montant de 3,8 millions d'euros**.
- La petite musique laissant croire aux Ajacciens que la majorité territoriale nationaliste ne soutient pas leur territoire n'a que trop duré et doit désormais cesser. **Depuis 2016, la Collectivité de Corse a investi 330 millions d'euros à Aiacciu** sur le plan des infrastructures de transports et de mobilité (réalisé et programmé). **En 10 ans, elle a versé par ailleurs plus de 25 millions de dotations à la commune et à la CAPA** en faveur du quotidien des Ajacciens (voirie, équipements, habitat, logement, assainissement, véhicules de collecte des déchets...) ou encore près de 8 millions pour la culture et le patrimoine.
- La Collectivité de Corse n'abandonne pas le projet de passerelle au rond-point de Budiccione, il est reporté et sera reprogrammé pour des raisons budgétaires afin de ne pas dépasser l'enveloppe disponible, tandis que d'autres font exploser les surcoûts et répercutent cela sur la taxe foncière.

- Comment et à quel titre le maire d'Aiacciu se permet-il de juger du bien-fondé des déplacements du Président du Conseil exécutif ? Ces propos les qualifiant de « promenade dans les villages pour parler d'autonomie » sont aussi irrespectueux qu'inacceptables. Le Président ne se promène pas : il a souhaité rencontrer, dès le début de sa prise de fonction, des maires des communes de l'intérieur à l'occasion de réunions de travail concrètes sur des dossiers du quotidien, aux côtés de ses services. Les maires des communes de l'intérieur et de la montagne apprécieront ces propos.

Le Conseil exécutif de Corse demeure très attaché aux principes de libre administration des collectivités territoriales et d'équité, qui doivent s'appliquer de façon réciproque en respectant les propriétés et compétences de la CdC. Ce sont ces valeurs qui guident l'action de la majorité territoriale depuis 2015, et nous ne comptons pas dévier de ce chemin. Les nombreux déplacements sur le terrain lors de ces derniers mois à la rencontre des maires en sont la démonstration : traiter chaque commune de Corse avec justice et équité.

La Collectivité de Corse n'a qu'une seule boussole : l'intérêt général et le développement équilibré de tous les territoires de l'île, sans exclusive. Aiacciu occupe naturellement une place centrale dans cette stratégie.

Cette mise au point étant faite, le Conseil exécutif de Corse estime que l'heure n'est plus aux postures théâtrales mais au travail sérieux.

Pour surmonter cette crise artificielle et stérile, le Conseil exécutif de Corse réaffirme sa totale disponibilité à reprendre un dialogue serein, rigoureux et constructif avec le maire d'Aiacciu et ses équipes.

La porte demeure ouverte pour une séance de travail, à la seule condition que celle-ci se déroule dans le respect mutuel et la dignité dus à nos institutions respectives.

Les urgences de notre pays exigent de la responsabilité : nous y sommes prêts.